

**L'IMPACT DE LA QUALITE DES PROCEDURES ET DES
DEMARCHES ADMINISTRATIVES SUR LA COMPETITIVITE DES
ENTREPRISES: QUEL CONSTAT ET QUELLES PERSPECTIVES
POUR LES ENTREPRISES ALGERIENNES ?**

NASSER BOUYAHIAOUI
Bouyahiaoui@yahoo.com

KAHINA CHERROU
cherrou.kahina@hotmail.com

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie

Résumé

L'objet de cette étude est d'analyser l'environnement des affaires en Algérie, tout en étudiant l'impact de la qualité des procédures sur la compétitivité des entreprises algériennes, à travers des études effectuées par les organismes internationaux à l'instar des indicateurs d'attractivité de la banque mondiale, et de la compétitivité globale du *world economic forum*. Tout en s'inspirant des études empiriques et théoriques, notre contribution sera d'expliquer en quoi le renforcement des capacités de l'administration publique procure une amélioration de la compétitivité des entreprises dans une première partie, ensuite d'effectuer une analyse fondée sur des comparaisons internationales portant sur l'environnement des affaires en termes de qualité de procédures et de veille institutionnelle pour trois pays, dans une deuxième partie, afin d'analyser le cas de l'Algérie dans une troisième partie.

Mots clé: Environnement des affaires, attractivité, simplification des procédures administratives, veille institutionnelle, compétitivité des entreprises.

المخلص

يهدف هذا المقال لتحليل مناخ الأعمال في الجزائر، وذلك من خلال دراسة أثر نوعية الإجراءات الإدارية على تنافسية المؤسسات الجزائرية واعتمدنا في بحثنا على الدراسات التي قامت بها العديد من الهيئات الدولية مثل مؤشرات جاذبية الاستثمار التي يعدها البنك العالمي ومؤشرات التنافسية الشاملة التي يعدها المنتدى الاقتصادي العالمي.

تتمثل مساهمتنا من خلال هذا البحث أولاً في محاولة شرح وتحليل أهمية وجدوى تحسين أداء الإدارة العمومية من أجل تحسين تنافسية المؤسسات وثانياً القيام بالتحليل المستند على المقارنات الدولية لمناخ الأعمال على مستوى نوعية الإجراءات والمؤسسات لثلاثة بلدان ، لنصل في المرحلة الثالثة لتحليل حالة الجزائر .

الكلمات المفتاحية

مناخ الأعمال، الجاذبية، تبسيط الإجراءات الإدارية، اليقظة المؤسساتية، تنافسية المؤسسات.

Introduction

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, la compétitivité des entreprises devient plus que nécessaire pour leur survie. Ayant modifié en profondeur l'environnement d'affaires, la mondialisation amène bon nombre d'entreprises algériennes à être compétitives. Mais relever ce défi n'est pas aisé, vue les défis auxquels elles se heurtent.

L'Algérie a fait de l'amélioration de son climat des affaires un choix stratégique visant à bâtir une économie solide et en mesure de faire face aux défis de la productivité, de l'amélioration continue de la performance et de la compétitivité internationale. Le but de cet article étant d'étudier certaines expériences réussies, en matière d'amélioration de la qualité des procédures administratives, dans le but d'en prendre leçon, mais surtout de réfléchir à un modèle pour les administrations publiques algériennes. Notre propos sera de répondre à la problématique suivante : Quel est l'impact de la qualité des procédures administratives sur la compétitivité des entreprises en général et des entreprises algériennes en particulier ? , quels enseignements peut-on tirer de ces expériences ? Et quelle est l'importance d'une veille institutionnelle dans l'amélioration de la qualité des procédures administratives?

Afin d'apporter des éléments de réponse, nous tenterons d'analyser l'environnement des affaires de trois pays, qui tirent en partie leur compétitivité de la qualité des procédures administratives. Notre travail de recherche consistera à analyser l'expérience américaine, Singapourienne et celle de l'Allemagne, afin de tirer des enseignements qui peuvent éclairer des décideurs de notre pays après avoir présenté les conditions et les obstacles à la compétitivité en Algérie.

I. Rôle et importance de la qualité de l'environnement des affaires

L'environnement des affaires est un facteur stratégique de compétitivité des entreprises, sa qualité reste un défi permanent. Sa mauvaise qualité constitue un frein à la compétitivité des entreprises et un obstacle à l'attrait des Investissements.

1. Compétitivité versus attractivité

Le terme «compétitivité», dont l'origine latine « *competere* » évoque l'idée de « rechercher ensemble » et désigne l'aptitude à affronter des situations de concurrence et à rivaliser avec autrui. Fréquemment employée par les économistes, la notion a été initialement définie et appréhendée au niveau de l'entreprise, puis transposée au plan macroéconomique, au niveau d'un secteur d'activité ou d'un pays¹. Aussi bien dans sa définition que dans son analyse, le concept de compétitivité est sujet à des interprétations divergentes et même contradictoires². Le nombre de dimensions comprises dans l'évaluation de la compétitivité est un reflet de la complexité du concept, mais il est aussi une source d'ambiguïté³.

Vouloir renforcer la compétitivité nationale dans la globalisation exige aussi de faire de l'attractivité de l'économie la première des priorités. Mais à condition, de sortir des sentiers battus et de ne pas la restreindre à une politique en faveur des investissements étrangers exclusivement⁴, ce qui explique qu'une meilleure qualité de

¹ Encyclopédie universalis, site web: <http://www.universalis.fr>, date de consultation: 16/07/13.

² Krugman (1994) et le débat qui s'est ensuivi dans la revue Foreign Affairs. Buckley et al. (1992) et Markusen (1992) pour des revues générales des définitions économiques du concept de la compétitivité.

³ Eckhard Siggel, « *international competitiveness and comparative advantage: A survey and a proposal for measurement* », Montreal, Quebec, Canada, H3G 1M8, 2007, p.8.

⁴ Charles Albert MICHALET, « Globalisation, attractivité et politique industrielle », Edition HACHETTE, paris, 1993, P.135.

l'environnement des affaires est un facteur stratégique de compétitivité des entreprises et des pays, à cet effet, les administrations publiques jouent un rôle crucial dans l'amélioration de ce dernier.

L'attractivité d'une nation ou d'un territoire n'est pas une notion statique, elle doit être conçue dans une perspective dynamique, car elle est finalement le résultat, d'une part, de la demande des firmes, d'avantages de localisation qui leur permettront de renforcer leur compétitivité (de part de marché) sur le marché mondial, d'autre part, elle est le résultat de l'offre partielle ou intégrale de ces avantages pas les différents territoires⁵. Tout comme la compétitivité, l'attractivité est un concept multidimensionnel, dès lors les facteurs d'attractivité concourent à la compétitivité que ce soit d'une entreprise, d'un secteur ou d'une économie.

2. Indicateurs d'appréciation du climat des affaires

Le climat des affaires est apprécié sur la base d'un ensemble d'indicateurs⁶. Nous avons retenu un deux indicateurs pour notre étude, qui sont « *ease of doing business* » de la banque mondiale et le « *Global competitiveness index* » du forum économique mondial.

2.1 Climat des affaires: l'indice « *Ease of doing business* » de la banque mondiale

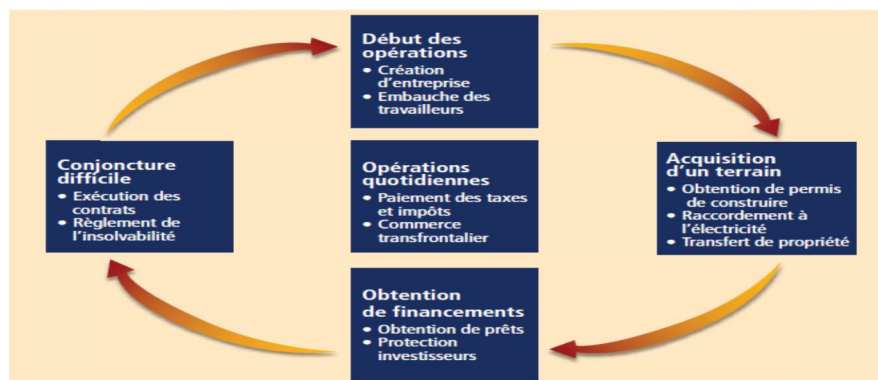
L'indice « facilité de faire des affaires » est publié annuellement, classe les pays en fonction de la qualité du climat des affaires qui y règne, il est apprécié et évalué sur la base d'une série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs mesurables pour faciliter la comparabilité. Le but recherché par cette évaluation est de donner des informations sur l'état général et sur des aspects spécifiques d'un environnement donné: un pays, une région, un marché... Ces informations portent aussi bien sur des aspects politiques qu'économiques, sociaux et réglementaires.

⁵ C.A. MICHALET, « La séduction des nations: ou comment attirer les investissements directs étrangers», édition ECONOMICA, paris, 1999, p.49.

⁶ La Banque mondiale, le FMI, le Forum économique de Davos, l'IIMD de Lausanne, le Forum des chefs d'entreprises algériennes, l'Observatoire européen des réformes nous fournissent annuellement ou trimestriellement des rapports sur le climat des affaires.

Il se base sur des études et des bases de données assez sérieuses et crédibles pour évaluer les pays selon dix critères, comme l'illustre la figure suivante :

Figure. N°1: Les réglementations évaluées par la banque mondiale



Source: *Doing business*, « comprendre les réglementations pour les petites et moyennes entreprises », 2014, 11^{ème} édition, p.2

2.2 Le « Global competitiveness index » du world economic forum

Le "Global Competitiveness Index" (GCI) compare la productivité et l'efficacité des pays, il met en évidence leurs avantages comparatifs et l'opportunité d'investir en eux. Comme il examine l'efficacité des différents secteurs de l'économie nationale et leur contribution à la productivité du pays, il identifie les forces et les faiblesses de l'économie nationale. Le GCI, est basé sur 12 piliers reflétant la compétitivité d'un pays, qui sont eux-mêmes répartis en trois facteurs. Les données utilisées dans la construction du GCI sont ensuite normalisées sur une échelle de 1 à 7, afin de pouvoir les aligner sur les résultats de l'enquête d'opinion.

3. Apport de la veille institutionnelle à la compétitivité

La mise en place d'une veille dans le secteur public, va permettre de développer des capacités d'anticipation par rapport à l'environnement et

aux besoins des entreprises, afin d'améliorer la performance globale (en termes d'efficacité et de qualité du service). La mise en place d'un tel dispositif devrait permettre à chaque institution de saisir les signaux faibles des changements qui s'opèrent dans l'environnement économique, normatif, scientifique, technique, concurrentiel, sociétal et culturel. Cet outil permettra de maîtriser les statistiques, suivre les marchés, leur évolution et les mutations aux niveaux local et international, ainsi que les renseignements stratégiques à haute valeur ajoutée et la préservation de l'indépendance économique du pays ainsi que le renforcement de la puissance économique de l'Etat.

4. Simplification des procédures administratives

La modernisation de l'action publique vise à rendre les services publics plus simples et plus lisibles pour tous, mais également pour chacun. Simplifier le service public, c'est aussi le rendre plus accessible.

Une meilleure transparence et la simplification administrative des procédures de l'Etat servent à produire un environnement plus simple pour les usagers de formalités de l'Etat et à améliorer la compétitivité d'une économie en modernisant le flux de travail des agents de l'Etat et des communes.

Les efforts en matière de simplification administrative, de transparence et de réglementation intelligente auprès de l'Etat sont donc une affaire de toutes les personnes œuvrant pour le bien public, qu'il s'agisse des milieux politiques, de la presse, d'organisations professionnelles ou des agents de l'Etat. Il faudrait même aller encore plus loin : le succès d'une modernisation de l'Etat et des communes dépend de l'intérêt que lui porte le grand public⁷.

II. Expériences internationales de la qualité de l'environnement des affaires

⁷ Rapport du gouvernement du grand Duché de Luxembourg, « Transparence et simplification administrative des procédures et formalités de l'Etat »2013, p.17

Nous allons retracer dans cette partie, des exemples de pays compétitifs (voir annexe, p. 15) dont la qualité de l'environnement des affaires a joué un rôle crucial, en l'occurrence les Etats-Unis, l'Allemagne et le Singapour.

1. Qualité de l'environnement des affaires: l'expérience américaine

Les Etats-Unis (USA) jouissent d'un climat des affaires excellent, ce qui leur permet d'être parmi les économies les plus compétitives et même leader dans les classements en matière de compétitivité. Leur progression dans le classement du WEF est due à une amélioration perçue des marchés financiers et une plus grande confiance vis-à-vis des institutions publiques.

L'administration publique aux Etats-Unis est soumise au contrôle, par exemple, la cour des comptes doit non seulement apprécier la fiabilité des rapports financiers émis par les organismes publics, mais également évaluer, pour le compte du Congrès, le souci d'économie, l'efficacité et l'efficacité des activités de l'organisme considéré et vérifier que ces activités sont conformes aux lois et règlements en vigueur⁸.

Il existe aux Etats-Unis un grand marché de professionnels de l'information au service des entreprises pour assurer des services de renseignement des affaires et des services d'influence et de lobby. Cette activité est facilitée par l'existence d'agences de production et de diffusion de l'information technique et commerciale. Parmi celles-ci, figurent l'office gouvernemental chargé des publications officielles, la Bibliothèque du Congrès, le Département de la Défense, la *National Aeronautics and Space Administration* (NASA), l'Agence chargée de la protection de l'environnement et la fondation nationale de la science.

⁸ OCDE «Le contrôle de gestion dans les administrations publiques modernes », Documents SIGMA, No. 4, Éditions OCDE, 1996, p.139.

2. L'expérience Singapourienne

Le Singapour reste l'une des économies les plus ouvertes et les plus orientées vers le marché au monde. Elle est aussi considérée comme le pays où il est le plus facile de faire des affaires (voir l'annexe, tableau n°02, p 15.). Singapour encourage activement l'investissement par le biais d'un ensemble de mesures d'incitation fiscales et non fiscales. Celles-ci ont pour but, entre autres choses, d'encourager les entreprises locales à se développer et à internationaliser leur production, à investir dans la recherche-développement et la formation, et à profiter des possibilités de marchés publics. D'autres mesures d'incitation ont pour objet d'encourager les entreprises à établir leur siège mondial ou régional à Singapour, de promouvoir les transferts de technologies et de connaissances, et de renforcer l'attrait de Singapour en tant que pôle de services.

3. L'expérience allemande en matière de modernisation des procédures administratives

L'Allemagne est également un modèle très intéressant, qui a continué de faire preuve du volontarisme en menant une action ambitieuse en faveur de l'environnement des affaires. Elle dispose d'un dispositif qui fonctionne sur le principe de l'unité stratégique des différents centres de décision : entreprises, banques, assurances, régions (landers) et Etat. Le réseau ainsi constitué distille une culture collective de l'information⁹, ce qui rend les procédures administratives en Allemagne plus souples qu'en France. Par exemple en décembre 2012: la loi allemande dite « Micro BilG » prévoit un allègement des formalités administratives de comptabilité pour les petites entreprises.

⁹ Philippe CLERC, « Intelligence économique : enjeux et perspectives », Université de paris II, France, p.332

III. L'environnement des affaires en Algérie : quel constat ?

Nous avons constaté que l'Algérie essaye de rattraper le retard, notamment dans l'industrie, un secteur qui ne participe qu'à hauteur de 5% au PIB et d'améliorer l'image de marque du pays à l'égard des institutions internationales et des investisseurs étrangers, cependant selon l'indicateur « *Ease of doing business* » de la banque mondiale le climat des affaires reste mauvais et se dégrade d'une année à une autre.

1. Les causes de la détérioration du climat des affaires en Algérie

En plus des contraintes que les entreprises subissent du fait de leurs caractéristiques intrinsèques, les entreprises algériennes devraient répondre à d'autres types de contraintes liées notamment à l'environnement des affaires du pays. Ces contraintes expliquent en partie leurs difficultés de relever le défi de la compétitivité à l'étranger.

Tableau N°1 : Rang de l'Algérie selon les dix critères de la BM

Critères/ Rang de l'Algérie	2012	2013
	150	152
Création d'entreprise	155	156
Octroi de permis de construire	137	138
Raccordement à l'électricité	161	165
Transfert de propriété	172	172
Obtention de prêts	152	129
Protection des investisseurs	79	82
Païement des impôts	165	170
Commerce transfrontalier	128	129
Exécution des contrats	125	126
Règlement de l'insolvabilité	60	62

Source : Compilation des données collectées des rapports de *doing business*, ite consulté: www.doingbusiness.org.

Ce tableau nous renseigne sur la facilité ou la difficulté pour qu'un entrepreneur démarre et exploite une petite ou moyenne entreprise conformément à la réglementation en vigueur au moyen d'indicateurs de comparaison.

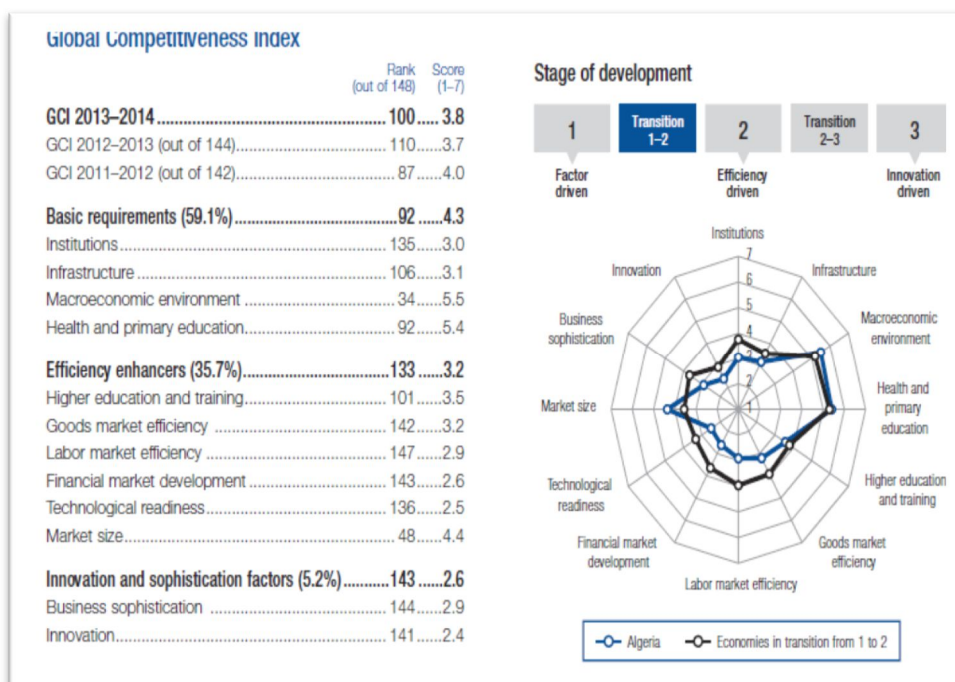
Parmi les procédures qui entravent le climat des affaires en Algérie, nous avons:

- le niveau de création d'entreprises en Algérie est encore loin de répondre aux besoins du pays.
- Parmi les obstacles à l'investissement, on retrouve notamment le non-respect des délais d'enregistrement et de publication de l'acte de propriété une fois le contrat signé par les parties. Le délai d'enregistrement sur le bulletin officiel des annonces légales est officiellement de 48 heures, mais, en pratique, ce délai peut dépasser les 2 mois.
- Une lourde bureaucratie pour les opérations à l'export, et la corruption généralisée au sein des institutions et des administrations publiques.

1.1 . Climat des affaires non propice au développement du secteur privé

D'après le GCI, l'Algérie étant en retard dans la compétitivité, se trouve en recul dans le classement de cet organisme, soit 87^{ème} sur 142 pays en 2011 elle se retrouve 100^{ème} en 2013.

Figure N°2: La compétitivité globale de l'économie algérienne d'après l'indicateur GCI



Source: In Klaus Schwab, “the global competitiveness report 2013/2014”, p.102

Deux principaux facteurs ont contribué au recul de l'Algérie dans le classement mondial de compétitivité économique des Etats. Il s'agit de la corruption qui gangrène l'économie et les institutions du pays, où l'Algérie est classée 135 sur 148 pays. Ainsi que la nouvelle donne sécuritaire qui exige aux entreprises des coûts importants à même de garantir la sécurité des installations et des personnes.

Certains services financiers ne sont pas disponibles, sinon coûteux. Le pays se classe 143^{ème} sur l'indicateur mesurant la solidité des banques. Certains aspects positifs capables de placer l'Algérie sur une trajectoire de croissance, tel que l'environnement macroéconomique, où elle est classée 34^{ème}. Bien que le pays fonctionne mal sur la plupart des aspects

économiques, il dispose d'un bon nombre d'avantages qui soutiennent le potentiel de l'Algérie à l'avenir.

L'Algérie se classe 141^{ème} en matière d'innovation, ceci ne peut être expliqué que par les faibles dépenses en matière de Recherche et Développement, qui représentent moins de 1% du PIB. Cette faible part s'explique en grande partie par la faiblesse du secteur privé dans l'investissement en recherche.

1.2. Faiblesse des capacités de l'administration publique

La réalisation efficace de l'ample programme d'investissements publics (PIP 2010-2014), d'environ 286 milliards USD, exige une administration performante capable à gérer de manière efficace les ressources publiques. Or, la faiblesse institutionnelle, de la planification stratégique, des démarches et orientations stratégiques, de l'évaluation et du pilotage des projets, qui demeurent des conditions *sine qua non*, sont encore présents, pour que ce programme réalise ses objectifs.

En effet, les calendriers initiaux établis pour l'exécution des grands projets ne sont pas généralement respectés. Le nombre important des acteurs impliqués dans la réalisation du programme d'investissements publics constitue, pareillement, un grand problème pour l'administration algérienne. Dans ce cadre, les pouvoirs publics devront, continuer leurs efforts pour améliorer et renforcer les capacités de l'administration concernant la coordination de politiques publiques ainsi que de conception et de mise en œuvre du programme d'investissements publics.

1.3. Perspectives

Le climat des affaires en Algérie constitue l'une des entraves majeures qui empêchent le développement du secteur privé. A cet effet, il faut examiner plus en profondeur les réformes pour doter l'Algérie d'un climat des affaires propice à l'initiative privée. Il s'agit surtout de poursuivre la mise à niveau et le développement des infrastructures, d'accroître l'efficacité de certains services publics (justice, impôts,

douanes, etc.), d'améliorer les procédures administratives et de faciliter les conditions d'accès des entreprises algériennes au financement.

L'Algérie possède une panoplie d'opportunités de croissance et de développement économique soutenable. L'apport d'une veille institutionnelle sera d'une contribution cruciale à l'amélioration de la position compétitive de l'Algérie. Cette dernière, va lui permettre une prise de décision pertinente et une stratégie économique éclairée pour l'Etat.

Conclusion et recommandations

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les entreprises allemandes, Singapouriennes et américaines ont bénéficié du soutien de leurs administrations respectives même si les modalités de celles-ci ont revêtues des formes très diversifiées. L'impact de la qualité des procédures administratives sur l'environnement des affaires est double :

D'un coté, une bonne qualité des procédures administratives favorise un meilleur environnement et de ce fait améliore la compétitivité et la performance des entreprises et du pays en question. D'un autre coté, une mauvaise qualité des procédures administratives à l'enregistrement des sociétés, incertitude sur la protection des sociétés, incertitude sur la protection des droits de propriété et l'application des contrats, corruption, réglementations provoquant des distorsions sur les marchés, manque d'institutions intermédiaires, manque de dialogue entre secteur public et privé, sont autant de facteurs qui font obstacle à la création d'entreprises, à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises dans un environnement défavorable. Cependant, les entreprises de nombreux pays en développement souffrent de cet environnement à l'instar de l'Algérie.

C'est pour y remédier à ces défauts que l'Etat doit mettre en place structure de veille institutionnelle, capable de détecter les problèmes et les menaces afin de réagir au moment opportun. Correctement mise en œuvre, la veille institutionnelle contribue à la compétitivité et la performance des entreprises et du pays.

L'environnement des affaires en Algérie n'est pas favorable à la création d'entreprises, le problème de la réglementation des procédures administratives et des contrôles est très complexe, ce qui impose une modernisation de l'administration publique, en termes de procédures et d'institutions, à cet effet : L'Etat algérien doit mettre en place un dispositif de veille institutionnelle afin d'alerter et d'aider à éviter et/ou limiter l'impact des vulnérabilités interne et externes, mais aussi faciliter l'implantation et le développement des entreprises étrangères en Algérie.

Annexe

Tableau N°01: Les pays les plus compétitifs d'après le World économique forum

Les pays les plus compétitifs (Indicateur : GCI)			
2001-2002	2007- 2008	2012- 2013	2013-2014
1. Finlande	1. Etats-Unis	1. Suisse	1. Suisse
2. Etats-Unis	2. Suisse	2. Singapour	2. Singapour
3. Canada	3. Danemark	3. Finlande	3. Finlande
4. Singapour	4. Suède	4. Suède	4. Allemagne
5. Australie	5. Allemagne	5. Pays-Bas	5. Etats-Unis
6. Norvège	6. Finlande	6. Allemagne	6. Suède
7. Taiwan	7. Singapour	7. Etats-Unis	7. Hongkong
8. Pays-Bas	8. Japon	8. Royaume-Unis	8. Nouvelle Zélande
9. Suède	9. Royaume-Uni	9. Hongkong	9. Japon
10. Nouvelle Zélande	10. Pays-Bas	10. Japon	10. Royaume-Uni
20. France	18. France	21. France	23. France

Source: Adaptée des rapports annuels publiés par le forum économique mondial: 2001/2002, 2007/2008, 2012/2013, 2013/2014.

Tableau N°02 : Evolution historique du classement IMD, allant de 2007 à 2014

Pays	Classement des pays selon l'indicateur « Ease of doing business »							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Etats-Unis	03	03	03	04	04	04	04	04
Singapour	01	01	01	01	01	01	01	01
Allemagne	21	20	25	25	22	19	20	22

Source: *Adapté des rapports annuels de la banque mondiale « doing business » : 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014.*

Références bibliographiques

- Charles Albert MICHALET, « Globalisation, attractivité et politique industrielle », Edition HACHETTE, paris, 1993.
- Encyclopédie universalis, site web: <http://www.universalis.fr> , date de consultation: 16/07/13.
- Eckhard Siggel, « *international competitiveness and comparative advantage: A survey and a proposal for measurement* », Montreal, Quebec, Canada, H3G 1M8, 2007.
- Klaus Schwab, “the global competitiveness report 2013/2014”.
- Krugman (1994) et le débat qui s’est ensuivi dans la revue Foreign Affairs. Buckley et al. (1992) et Markusen (1992) pour des revues générales des définitions économiques du concept de la compétitivité.
- Rapports annuels de *doing business*, site consulté: www.doingbusiness.org.